

Joliette, le 19 mars 2026,

À tous les éleveurs de porcs des régions de  
Lanaudière-Outaouais-Laurentides

---

**Assemblée générale annuelle du Syndicat  
et assemblée de groupe du Plan conjoint des éleveurs de porcs du Québec**

**Mardi 31 mars 2026**

16 h 00 heures (inscription dès 15 h 30)

**Club de golf Montcalm**

1800, chemin Nadeau, Saint-Liguori

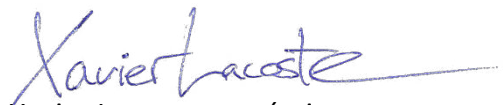
---

Au programme :

- Adoption des rapports des activités et financier du Syndicat
- Nomination des administrateurs et membres des comités des Naisseurs et de Mise en marché
- Présentation du groupe de contrôle SRRP régional – Clé Santé Rive-Nord
- Consultation sur la révision des contributions
  - Règlement sur les contributions des producteurs de porcs du Québec, à savoir :
    - Hausse de la contribution (\$/kg de poids net de la carcasse chaude) par porc mis en marché (article 2) ;
    - Modification de la formule de calcul de la contribution pour les verrats de plus de 140 kg et pour les truies de mis en marché (article 2.1) ;
    - Mise en place d'une nouvelle contribution spéciale pour le support des technologies de l'information (Contribution TI).
  - Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec, à savoir :
    - Ajout d'une disposition visant à interdire à des personnes provenant d'une même famille de siéger simultanément au conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec ;
  - Ces modifications seront soumises pour adoption, le cas échéant, lors de la prochaine assemblée générale annuelle du Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec.
- Le président des Éleveurs de porcs du Québec (ÉPQ), M. Louis-Philippe Roy et M. Sophie Perreault, directrice générale, seront présents avec d'autres membres de l'équipe des ÉPQ, afin de présenter un rapport de la situation actuelle et répondront à vos questions concernant les principaux dossiers provinciaux notamment :
  - Suivi des Volumes de référence (VDR) et des détournements de porcs
  - Plan de financement triennal
  - ASRA et Sécurité du revenu

Finalement, prenez note qu'un buffet vous sera offert pour le souper (vers 18 h), ainsi que des livres de recettes vol. 3, gracieuseté du Syndicat. Pour des fins de logistique, nous vous demandons de confirmer **avant le 25 mars prochain** votre présence auprès de Marie-Pier Sarrazin au secrétariat du Syndicat par courriel [mpsarrazin@upa.qc.ca](mailto:mpsarrazin@upa.qc.ca) ou par téléphone au 450 753-7486 poste 262.

Espérant que nous pourrions compter sur votre participation, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.



Xavier Lacoste, secrétaire

p. j. Projet d'ordre du jour (au verso)

## Projet d'ordre du jour

---

- 15h30      Inscriptions
- 16h00      1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle du Syndicat et de l'assemblée de groupe du Plan conjoint
2. Adoption des règles de procédure
3. Adoption de l'avis de convocation
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Syndicat et de l'assemblée de groupe du Plan conjoint, tenues le 8 avril 2025
6. Affaires découlant des procès-verbaux
7. Rapport des activités du Syndicat
8. Rapport financier du Syndicat
9. Nomination de l'expert-comptable
10. Mot du président du Syndicat
11. Élection des administrateurs
12. Nomination des membres des comités Naisseurs et de Mise en marché
13. Nomination des délégués et substituts pour la ou les assemblées générales des Éleveurs de porcs du Québec et du Plan conjoint
14. Ajournement pour nomination des représentants régionaux aux comités provinciaux Naisseurs/Mise en marché et du conseil exécutif du Syndicat
15. Présentation du groupe de contrôle SRRP régional – Clé Santé Rive-Nord  
              Par Sophie Gosselin, coordonnatrice
16. Mot du représentant de la Fédération de l'UPA de Lanaudière
- 17h45      SOUPER
- 19h00      17. Rapport des activités des Éleveurs de porcs du Québec
18. Consultation sur la révision des contributions
- 20h30      19. Résolutions  
              → Interdiction de siéger simultanément pour des membres d'une même famille
20. Divers
- 21h00      21. Levée de l'assemblée générale annuelle du Syndicat et de l'assemblée de groupe du Plan conjoint